

République Tunisienne

Ecole Supérieure d'Ingénieurs Privée de Gafsa

Agrément N° 05-2013



الجمهورية التونسية

المدرسة العليا الخاصة للمهندسين بقفصة

ترخيص عدد 05-2013

DIPLÔME

- Vu la loi n° 2000-73 du 25 juillet 2000, relative à l'enseignement supérieur privé, l'ensemble des textes qui l'ont modifiée ou complétée et notamment la loi n°2008-59 du 04 août 2008,
- Vu le décret n° 2000-2124 du 25 septembre 2000, fixant les critères et les procédures de la reconnaissance de l'équivalence des diplômes délivrés par les établissements privés d'enseignement supérieur,
- Vu le décret n° 2000-2125 du 25 septembre 2000, définissant les conditions et les réglementations d'octroi d'une autorisation en vue de la création d'un établissement privé d'enseignement supérieur,
- Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique du 18 octobre 2013 portant octroi d'autorisation en vue de la création de l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs Privée de Gafsa,
- Vu les procès-verbaux des délibérations du jury des examens pour l'année universitaire/.....,

est décerné le :

DIPLÔME NATIONAL D'INGÉNIEUR

Spécialité : Génie Informatique

Filière :

à M. / Mme. XXXX XXXXXXXX

Né(e) le : XXXXX à : XXXXX

CIN N° : XXXXXXXX

Nationalité : XXXXXXXX

Cachet sec

Gafsa, le XX/XX/XXXX
Le Directeur
Dr. Oussama BOUFARES

N° : XXXXX/XXX/XXXX

Lien de vérification d'authenticité du présent diplôme : verify.esip.tn

Remarque : Il n'est délivré qu'un seul exemplaire du présent diplôme.